

Les Échos de l'Académie

Académie des sciences, agriculture, arts et belles lettres d'Aix

N° 45 – 22 janvier 2024



ÉDITORIAL : chers amis.....	2
1. MONSEIGNEUR BIENVENU de MIOLLIS SERA-T-IL UN JOUR BÉATIFIÉ ? par Jean-Yves Naudet.....	2
2. GASTRONOMIE AIXOISE - Le menu « Laren » servi le 23 mai 1880 pour la Santo-Estello à Roquefavour par Albert Giraud	5
3. L'HÔPITAL de la MISÉRICORDE pour les PAUVRES HONTEUX AIXOIS par Christian Dureuil	7
4. Maryvonne de Saint Pulgent : La GLOIRE de NOTRE-DAME – La FOI et le POUVOIR	9
5. RENÉ FAURE, le « FONDATEUR » de CADARACHE par Jean Bonnoit	10
6. Le CHALEUREUX CADEAU de NOËL des AMIS de l'ACADÉMIE, par Bernard Mille	11
7. La LIBERTÉ ÉCONOMIQUE, une ÉVIDENCE NATURELLE par Pierre Dussol	13
8. ANDRE SAUZE par Jean-Louis Charlet.....	18
9. PROGRAMME des COMMUNICATIONS de l'ACADÉMIE d'AIX au 2 ^e TRIMESTRE de l'ANNÉE ACADÉMIQUE 2023-2024	20
10. Travaux de l'Académie : Le DOYEN CABANTOUS (1812-1872), JURISTE RECONNU, ACADÉMICIEN CONTESTÉ, PIONNIER de l'ENSEIGNEMENT de l'ÉCONOMIE	21
11. AMIS de l'ACADÉMIE et du MUSÉE ARBAUD : l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 17 janvier 2014	22
12. ANNONCES et LIENS UTILES	28
13. BON de COMMANDE : 1000 VISAGES d'AIX-EN-PROVENCE	30



ÉDITORIAL : chers amis...

Loin des formules convenues et ressassées, j'ai plaisir à former des vœux d'heureuse année pour chacun de vous, d'abord à titre privé puis au titre de vos liens divers avec l'Académie et vous assurer de toute ma profonde sympathie.

Le Musée et la Bibliothèque Arbaud ont été confiés à chacun des Académiciens pour les faire connaître et apprécier ; ils bénéficient du concours précieux des *Amis de l'Académie* avec lesquels une collaboration fructueuse a été instaurée ; je souhaite qu'elle soit développée.

La courtoisie qui agrémente nos rencontres est garante d'une sérénité que nous aurons plaisir à préserver avec le concours de tous.

L'année débute avec la poursuite des *Judis de l'Académie* dont j'espère qu'ils connaîtront une fréquentation toujours croissante.

Nous serons aussi impliqués dans un projet national, intitulé : *Les Nocturnes de l'Histoire*, mercredi 27 mars dont le thème retenu est « Pousser les portes de l'Histoire - Balade immersive dans un hôtel particulier aixois du XIX^e siècle ». Nous serons, avec la bibliothèque Méjanes, les seuls représentants, à Aix, de cette opération nationale.

D'autres manifestations se profilent...que soit salué l'esprit inventif des initiateurs !

Un grand merci à tous ceux qui par leur activité dynamique, leur constance et leur professionnalisme vont continuer de contribuer à faire vivre notre institution dans ses diverses facettes et nous avons une pensée spéciale pour les collaboratrices du Musée-Bibliothèque dont l'activité est si précieuse.

Bernard Mille
Président de l'Académie



1. MONSEIGNEUR BIENVENU de MIOLLIS SERA-T-IL UN JOUR BÉATIFIÉ¹? par Jean-Yves Naudet

Tous les Aixois connaissent la place Miollis², l'ancienne place de la Plate-forme, située non loin du boulevard Carnot, au bout du quartier de Villeneuve.

¹ Je tiens à remercier mon confrère, monsieur Henry de Lander, qui a bien voulu me fournir de précieuses informations et me donner d'utiles conseils en vue de la rédaction de cet article.

² Voir Jean-Yves Naudet, « Place Miollis à Aix : le général, pas l'évêque », *Les échos de l'Académie d'Aix*, N° 16, février 2021.

Beaucoup savent qu'elle doit son nom au général Sextius Alexandre François comte de Miollis³, qui a joué un rôle important pendant la campagne d'Italie, puis, sous l'empire, lors de la prise de Rome. Rallié à la première Restauration, il devient commandant de la division de Marseille et sera mis à la retraite en 1815 ; il se retira à Aix, où il était né en 1759 et où il mourut en 1828. Une caserne porte aussi son nom à Aix (l'actuel lycée militaire).



Mais si la place doit son nom au général, les Miollis, famille de parlementaires, sont très nombreux et le général avait sept sœurs et huit frères, dont plusieurs sont devenus célèbres⁴! Celui qui retient notre attention ici est monseigneur François Melchior Charles Bienvenu de Miollis⁵. Peut-être les Aixois - et les autres - le connaissent-ils moins sous ce nom, mais tous connaissent monseigneur Myriel, dans *Les Misérables*: or c'est monseigneur Bienvenu de Miollis et son comportement charitable envers un forçat qui ont inspiré ce personnage à Victor Hugo⁶.

Pourquoi parler maintenant de monseigneur de Miollis ? Parce que le 8 novembre 2023, lors de la réunion à Lourdes de l'assemblée plénière de la conférence épiscopale française, l'assemblée (c'est-à-dire l'ensemble des évêques français) a voté « l'ouverture de la cause, en vue d'une éventuelle béatification, de monseigneur Bienvenu de Miollis ». Certes, de nombreuses initiatives avaient déjà été prises en ce sens depuis des années, en vue d'une ouverture de la cause de béatification, mais, s'agissant d'un évêque, l'accord de la conférence épiscopale est une étape importante de la procédure. Bien entendu, la suite prendra du temps, avant une décision définitive, mais enfin un Aixois en cours de béatification, ce n'est pas si fréquent, même si la cause du « philosophe d'Aix », Maurice Blondel, est également en cours d'examen.

Bienvenu de Miollis est né à Aix le 19 juin 1753. C'est donc bien un Aixois, même si la cause est d'abord présentée par le diocèse de Digne, dont il a été évêque. Il est mort à Aix, le 27 juin 1843 et a été enterré dans la cathédrale Saint-Jérôme de Digne, au pied du maître-autel. Le site Internet du diocèse de Digne⁷ fournit des éléments de biographie le concernant et des informations sur les procédures en cours. Pour l'essentiel, il a été docteur en théologie de l'université d'Aix en 1776, a été ordonné prêtre en 1777 à Carpentras,

³ *Mille visages d'Aix-en-Provence*, Académie d'Aix éditions, 2023, Notice sur Sextius Alexandre François de Miollis, pages 311-312.

⁴ Certains sont évoqués dans *Mille visages d'Aix*, op.cit., p.311.

⁵ Voir sa notice dans *Mille visages d'Aix*, op. cit., p. 311.

⁶ Voir par exemple Charles de Ribbe, « Mgr de Miollis, à propos des *Misérables* de M. Victor Hugo », *Le Correspondant*, 25 juin 1862.

⁷ Voir en particulier les *Newsletters Mgr de Miollis*, sur le site du diocèse de Digne : (<https://eglise.catholique04.fr/>).

et a occupé diverses fonctions de vicaire à Brignoles et à Aix, missionnaire de « l'Œuvre des catéchismes de la campagne, dont il devient supérieur après la Révolution » ; il a même été trésorier de l'université. Refusant de prêter serment à la constitution civile du clergé, il s'exile à Rome.

En 1801, il revient comme vicaire à la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix, puis, en 1804, il est nommé curé de Brignoles et enfin en 1805 évêque de Digne (et même un temps de Gap avant que ce diocèse ne retrouve son autonomie). Il restera évêque de Digne pendant 32 ans, jusqu'à sa démission en 1838. Comme évêque émérite, il s'est ensuite retiré à Aix chez sa sœur, madame de Ribbe, jusqu'à son décès.

Sa bonté et sa charité sont devenues légendaires. En particulier, il a recueilli chez lui en 1806 un forçat libéré, Pierre Maurin, cherchant comment restaurer sa dignité. Il l'a d'ailleurs ensuite confié à son frère, le général, qui en fit son ordonnance.



Mais sa bonté ne se limite pas à cet épisode et il était très apprécié de ses diocésains pour sa générosité et son humilité. Le diocèse de Digne précise⁸ : « Sa charité fut inépuisable et toute sa vie il pratiqua un dénuement total pour pourvoir à l'absence de ressources des pauvres. ». Il a gouverné son diocèse « avec sagesse, lucidité et détermination », le parcourant inlassablement et étant insensible aux honneurs. Pour toutes ces raisons, à sa mort, on l'honora comme un saint, bien au-delà de son diocèse. Il était logique qu'un jour ou l'autre l'Église se pose la question de son éventuelle béatification : c'est ce qu'elle fait aujourd'hui, notamment à travers les décisions récentes de l'épiscopat français.

Gabriel de Miollis, douzième de la fratrie, habitait Paris, voisin de Victor Hugo ; il lui parla de son frère, l'évêque. C'est ainsi que l'écrivain eut l'idée de le prendre pour modèle. La première version du roman fut écrite entre 1843 et 1848 et avait pour titre *Les Misères*. C'est en exil à Jersey que Victor Hugo reprit son manuscrit et changea le nom de Miollis en Myriel à la demande de la famille. Le roman publié en 1862 commence par l'épisode où le *saint-évêque*, comme il fut surnommé dans son diocèse, accueille le forçat Jean Valjean chez lui.

« Mgr Myriel, l'évêque des *Misérables* de Victor Hugo a vraiment existé. Il s'appelait Mgr de Miollis et cet homme bon, généreux, proche des plus pauvres, pourrait être béatifié » explique Mgr Emmanuel Gobilliard, évêque de Digne, à l'occasion de l'ouverture de la cause en béatification. Il n'y a aucune ambiguïté sur le

⁸ 22 mai 2019

fait que la figure de Mgr Myriel ait été inspirée par Mgr de Miollis⁹. Mais monseigneur Myriel est sans doute plus connu du grand public, grâce au roman de Victor Hugo et à de nombreux films retraçant cet épisode, qui ont été justement tournés à Digne.

Bien entendu, les procédures de béatification par l'Église sont longues et font l'objet d'enquêtes minutieuses ; elles sont donc insensibles aux romans, même de Victor Hugo ! Mais, étant donné tout ce que l'on sait sur la vie de monseigneur de Miollis, on peut raisonnablement penser que la procédure aboutira et qu'Aix et Digne auront bientôt un nouveau saint.



Jean-Yves Naudet

2. *GASTRONOMIE AIXOISE - Le menu « Laren » servi le 23 mai 1880 pour la Santo-Estello à Roquefavour par Albert Giraud*

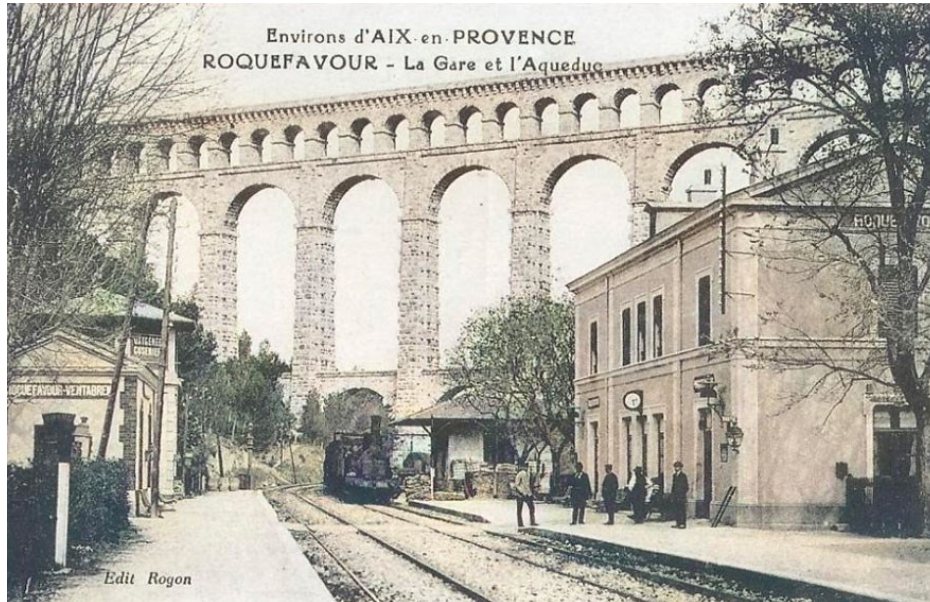
On sait que le milieu du XIX^e siècle a vu la redécouverte progressive du patrimoine culinaire des provinces françaises, une réhabilitation qui est due en grande partie aux mouvements régionalistes et particulièrement au Félibrige provençal. Car avec la langue, la musique, le costume, les danses, ces associations vont également revendiquer la cuisine parmi l'ensemble des traditions à défendre.

Or le Félibrige, qui tient chaque année sa grande fête annuelle, la Santo-Estello, dans une ville différente du Midi offre aux organisateurs une excellente occasion de mettre en valeur les spécialités locales, puisqu'il n'est pas de réunion félibréenne sans banquet. S'instaure donc chaque année une véritable compétition, une surenchère, pour rassembler sur la table les nourritures les plus emblématiques du lieu d'accueil.

En mai 1880 ce fut Aix qui fut choisie pour tenir l'assemblée générale du mouvement. *L'Escolo de Lar* l'association félibréenne de la ville se devait d'y exalter les spécialités du pays d'Aix. Cette année-là, le banquet traditionnel n'eut pas lieu en ville, mais au restaurant Arquier, où les convives s'étaient rendus en train, descendant à la gare de Roquefavour-Ventabren (!). Dans une salle où trônait le buste de Mistral par Ferrat – et en présence du Maître qui fit un beau discours sur la

⁹ Voir à ce sujet, et sur la vraie histoire de Mgr de Miollis, Régis Bertrand, « De Mgr Myriel à Mgr de Miollis : ressemblance romanesque, transposition historique ? », *Provence historique*, Fascicule 211, 2003, pp. 69-83.

beauté de l'illusion, voici le menu qui fut proposé le 23 mai, aux félibres venus de toutes les villes du Midi.



MANJIHO

Coumpanage

Raifouert dei Mielo

Oulivo de Coudous

Buèrri d'Aguio

Saucissot d'Arle

Lesco de cambajoun

de Bèu-Recuei

Intrado

Pastissoun à la Bechamèlo

Cousteleto d'agneu de Ventabren

emé de pichot-pese de Roco-Favour

Fielet de buou à la berigoulo de Vitrolo

emé de rabasso de Trevaresso

Roustit

Voulaio de Velau

Aspergo de la Merindolo

Poumo-d'amour à la prouvençalo

Ensalado maienco

à l'òli d'Ais

Boumbo jalado

Desservo

Amandoun e agrueto de La Faro

Frago de Sant-Pouent

Bescuchèlo de touto meno.

MENU

Hors d'œuvre

Raifort des Milles

Olives de Coudoux

Beurre d'Eguilles

Saucisson d'Arles

Tranche de jambon

de Beaurecueil

Entrées

Petits pâtés à la Béchamel

Côtelettes d'agneau de Ventabren

et petits pois de Roquefavour

Filet de bœuf de Vitrolles en barigoule

avec truffes de la Trévaresse

Rôts

Volaille de Velaux

Asperges de Mérimol

Tomates à la Provençale

Salade printanière

à l'huile d'olive d'Aix

Bombe glacée

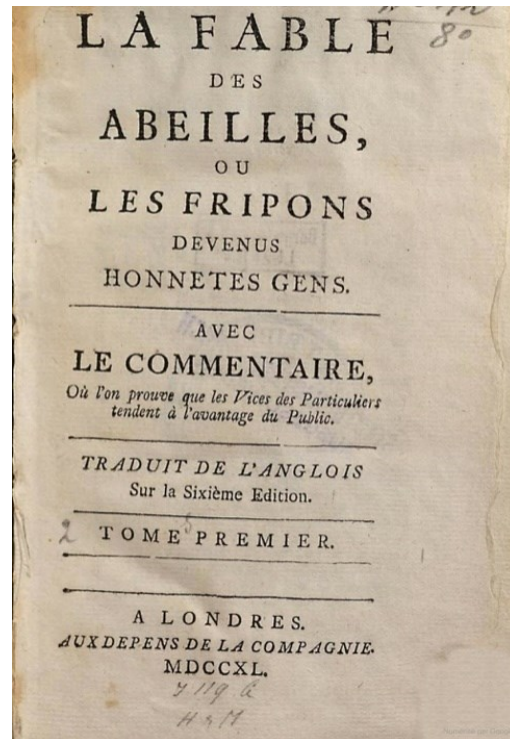
Desserts

Amandons et cerises de La Fare

Fraises de Saint-Pons

Biscuits variés

Ajoutons-y quelques remarques. Contrairement aux traditions de l'époque, aucun poisson ou crustacé ne figure dans ce menu. Rien que des produits de la terre, et c'est sans doute un choix (il aurait fallu faire venir le poisson de Marseille !...). Les vins qui y furent servis ne sont pas mentionnés. Peut-être y avait-il du Châteauneuf-du-Pape, le vin traditionnel des félibrées, mais plus vraisemblablement des vins « d'Entremont », « de Cuques » ou « du Montaignet » (on ne parlait pas encore de « Palette » à l'époque). En revanche on sait que les organisateurs avaient banni le champagne du dessert, « aquéu vin estrange, embandi de nouestei felibrejado, que saubrié pica qu'au nas » (ce vin étranger, exclu de nos félibrées, qui ne saurait que piquer le nez », peut-être remplacé par du muscat.



Bien entendu, de tels menus sont impensables aujourd'hui, mais l'idée d'élaborer des repas exclusivement composés de produits locaux rejoint les préoccupations « locavores » des tenants actuels d'une écologie raisonnée. Pourquoi ne proposerions-nous pas, pour les mois à venir, des menus « larens » modernes permettant de goûter les meilleurs produits de notre pays d'Aix ? Ils sont tellement nombreux et pas toujours assez connus...

Albert Giraud

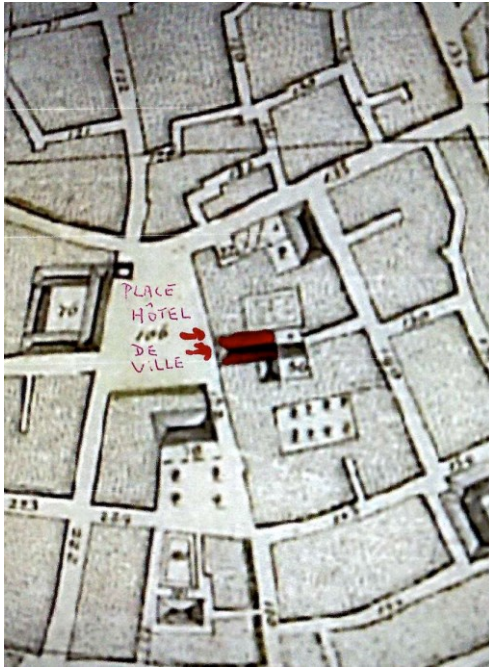


3. L'HÔPITAL de la MISÉRICORDE pour les PAUVRES HONTEUX AIXOIS par Christian Dureuil

Durant le dernier quart du seizième siècle « les malheurs des temps » (Claire Dolan), peste, guerres, famines, montée des prix, entraînent la ruine de personnes nées de parents jadis favorisés de la fortune de la Noblesse et de la nature qui se voyant

accablées de misère n'osoient découvrir leur pauvreté et mouroient souvent de faim ayant honte de demander l'aumône... (Haitze).

Pour venir en aide dans le plus grand secret à ces « pauvres honteux », aux artisans de condition médiocre, *au-dessus pourtant de celle du petit peuple* et dénommés « demi-honteux », ainsi qu'aux invalides, gens de vacations, aveugles ou trop âgés pour gagner de quoi vivre, appelés « payes-mortes », huit femmes et sept hommes résolurent de créer en 1590 un hôpital qui sera placé sous le patronage de Notre-Dame de la Miséricorde.



Après avoir eu son siège dans la maison du trésorier, puis en 1639 en la chapelle Notre-Dame de Beauvezet, l'Œuvre aménagea, entre 1654 et 1659, une maison avec chapelle rue Donalazy devenue rue Vauvenargues, à l'emplacement de l'actuelle « pharmacie des Cardeurs. »

Cet hôpital destiné aux seuls pauvres citoyens d'Aix devait, selon Haitze, *être considéré comme le véritable et propre hôpital de cette ville* puisqu'il livrait discrètement ses secours à leur domicile et couvrait ainsi toute l'agglomération, au profit selon cet auteur, de plus de sept cents familles en 1688...

Les recteurs se partageaient la tâche entre deux quartiers (Saint-Jean et Les Cordeliers), délimités par un ruisseau qui, à l'époque, descendait de la porte Notre-Dame pour rejoindre le rempart d'Orbitelle : Haitze, *L'État de l'Hôpital. La Miséricorde des Pauvres Malades & Honteux de la Ville d'Aix*, Adibert, Aix, 1747, p.44.

Les ressources de cette institution étaient constituées essentiellement par des aumônes avec sans doute des aides de la Compagnie secrète du Saint-Sacrement qui disposait d'une filiale à Aix depuis 1637 et dont les membres selon Raimbault, poussaient l'esprit charitable jusqu'à informer les maris trompés de leur infortune : Encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône, tome 3, p. 638.

Ces dévots n'étaient peut-être pas étrangers aux difficultés auxquelles pouvaient se heurter les 80 femmes qui avaient fourni leur assistance à l'initiative du père Yvan

en 1627. Celles-ci selon Pitton n'étaient pas assez robustes, alors que pour Haitze c'était plutôt la nécessité de respecter le secret qui faisait obstacle à l'accession à des fonctions supérieures. Secret qui était l'âme de l'établissement, ce qui expliquait selon l'abbé Constantin que *les dames eurent le bon esprit de se retirer* (sic).

Les prétextes avancés reflétaient en réalité la misogynie de l'époque : Barbara B. Dieffendorf, « La charité dévote en Provence au XVII^e siècle » in *La religion vécue : Les laïcs dans l'Europe moderne*, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

Le personnel comprenait tout de même en 1782 une lingère et une femme pour préparer la tisane, laquelle *adouçissante et d'un goût agréable, était vendue à très bas prix pour être à la portée de toutes les classes* (Porte).

À la suite de la Révolution, le Bureau de Bienfaisance remplaça l'Œuvre de la Miséricorde, confiée en 1855, ironie du sort, à des femmes, les religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve. Celles-ci s'installeront, le 12 juillet 1883, dans l'hôtel de Châteaurenard au numéro 19 de la rue Gaston de Saporta. Ce Bureau deviendra en 1971 le Bureau d'Aide Sociale.

Une page de l'histoire de la bienfaisance à Aix était définitivement tournée.



Christian Dureuil

4. **Maryvonne de Saint Pulgent : La GLOIRE de NOTRE-DAME – La FOI et le POUVOIR**

Maryvonne de Saint Pulgent revient sur huit siècles d'histoire de Notre-Dame.

Retransmis en direct par la planète médiatique, l'incendie du 15 avril 2019 suscite une émotion mondiale qui atteste de la gloire universelle de Notre-Dame de Paris, célébrée depuis le XII^e siècle par les textes, les images et les musiques. L'audace de son architecture fait de Notre-Dame l'archétype du sanctuaire chrétien et le symbole de l'élégance parisienne dans les enluminures médiévales. Elle est jusqu'à la Renaissance l'un des grands foyers intellectuels européens par son école doctorale où a enseigné Abélard, d'où est sortie l'Université de Paris et où s'est inventée la musique occidentale. Victor Hugo enrichit sa légende d'une dimension littéraire et fantastique qui inspire à son tour les modernités artistiques des XIX^e et XX^e siècles.

Édifiée en même temps que s'affirme la dynastie capétienne, Notre-Dame est un lieu de pouvoir partagé entre le roi et l'évêque, rivaux en puissance temporels, mais

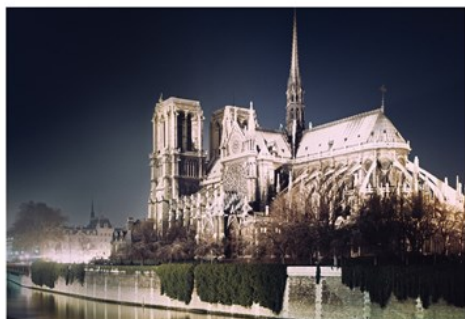
unis contre les ambitions impériales des papes. Les premiers états généraux que Philippe le Bel réunit en 1302 à Notre-Dame pour proclamer l'indépendance de l'Église de France face à Rome en font le lieu fondateur du gallicanisme. Par sa dimension sacrée, elle est aussi le lieu de légitimation de la monarchie, qui y célèbre évènements dynastiques, funérailles des rois et des héros, victoires militaires et traités de paix. Puis elle trouve sa place dans la liturgie du pouvoir républicain. La cathédrale classée par l'UNESCO est celle léguée par la restauration de Viollet-le-Duc : le débat sur sa flèche disparue pendant l'incendie montre qu'il faut réévaluer cette grande figure de la modernité.

Collection *Bibliothèque des Histoires*, Série illustrée, Gallimard - décembre 2023
448 pages, 86 ill., ISBN : 978-2-07-292562-7 – 32 €

Bibliothèque illustrée
des
HISTOIRES

MARYVONNE
DE SAINT PULGENT

La Gloire de Notre-Dame
La foi et le pouvoir



Gallimard

Maryvonne de Saint Pulgent a été directrice du patrimoine au ministère de la Culture jusqu'en 1997 et professeur associé de musicologie à Paris IV. Elle est :

- Membre du Conseil d'État
- Présidente de la fondation des Treilles
- Présidente du comité d'histoire du ministère de la Culture
- Présidente de l'institut d'enseignement supérieur de la musique Europe et Méditerranée
- Présidente d'honneur du théâtre national de l'Opéra-Comique.

5. **RENÉ FAURE, le « FONDATEUR » de CADARACHE par Jean Bonnoit**

René Faure est né en Dordogne à Azerat le 2 novembre 1920, fils de Baptiste Faure, instituteur et de Madame née Irène Joudinot. Ses études secondaires aux lycées de Périgueux et de Bordeaux s'achèvent par un baccalauréat mathématiques. C'est le frère aîné de Maurice Faure l'ancien Garde des Sceaux, ancien ministre de la Justice, ancien ministre de l'Équipement et du Logement, ancien membre du Conseil constitutionnel. René sera ingénieur de l'École centrale des Arts et Manufactures, ingénieur en 1943, ingénieur en chef en 1957, ingénieur général en 1968.

Entré dans le Corps des ingénieurs des travaux publics de la France d'outre-mer, il est successivement de 1943 à 1945 en stage au port autonome de Bordeaux, au service technique des grands barrages, aux ponts et chaussées de la Dordogne ; de 1946 à 1950 affecté à Madagascar, il est chef de

l'arrondissement des travaux publics de Diego Suarez ; de 1951 à 1956 affecté en Afrique Équatoriale Française, il est à la direction générale des travaux publics de l'A.E.F. à Brazzaville (aménagement hydroélectriques, des voies navigables du bassin du Congo, des ports fluviaux ou maritimes, des travaux routiers et des transports).

De 1956 à 1973, il est détaché par le ministère de l'Équipement auprès du Commissariat à l'Énergie atomique : de 1956 à 1958, il est chargé de la réalisation de deux réacteurs de recherche, Mélusine au Centre d'études nucléaires de Grenoble, Triton au Centre d'études nucléaires de Fontenay-aux-Roses, puis de la création en 1958 du Centre d'études nucléaires de Cadarache (prospection des sites, définition et construction des installations - sauf les réacteurs - organisation des services) et de sa direction de 1959 à 1973.

De 1973 à 1988, il est Président-directeur général de la Société des eaux de Marseille.

Il est aussi le fondateur en 1962 et le président jusqu'en 1981 de l'Association provençale d'enseignement scientifique, technique et économique dont le but a été de créer à Aix un Centre associé au Conservatoire National des Arts et Métiers (arrêté du ministre de l'Éducation nationale du 26 novembre 1962). Ancien président du Conseil d'administration du centre régional d'Aix-en-Provence de l'École nationale des Arts et Métiers de 1976 à 1980.

Résidant à Aix, il est élu membre associé de l'Académie d'Aix sous le patronage de MM. Michel Fabre, Pierre Latil et Henri Morel le 15 décembre 1987 ; mais sa carrière académique sera de courte durée, car il meurt le 29 octobre 1989 à l'Hôpital Saint-Joseph à Marseille.

Ancien combattant de la Résistance. Officier de la Légion d'honneur, Commandeur des Palmes académiques, Officier de l'Étoile noire.

Jean Bonnoit



6. Le CHALEUREUX CADEAU de NOËL des AMIS de l'ACADÉMIE, par Bernard Mille

Les vacances de Noël que s'accorde l'Académie ont été, cette année, propices à une initiative qui est de nature à ravir tous les membres de cette institution distinguée, car depuis des décennies elle supportait avec résignation et constance une température qui l'hiver, dans la salle des séances, frôlait l'insoutenable.

Le cadeau de Noël des Amis de l'Académie c'est-à-dire l'achat de radiateurs électriques performants fut une grande surprise comme nous en a donné l'habitude cette très dynamique association et l'affaire a été menée avec une efficacité que nous ne pouvons que saluer.

Après une étude par notre confrère Jean-Didier Hannebert des possibilités offertes par l'installation électrique que l'on peut qualifier d'antique, la définition de la stratégie à suivre puis l'achat de radiateurs recommandés par le président Maleyran qui en avait testé de semblables en d'autres lieux, il fut procédé à la pose des radiateurs par nos confrères Jean-Didier Hannebert et Pierre Dussol aidés pour la 2^o séance de pose du secrétaire perpétuel et du président de l'Académie.



La salle Desnuelle ayant été aussi équipée des mêmes radiateurs a déjà accueilli le bureau de l'Académie pour une réunion de travail très fructueuse grâce aux conditions optimales offertes.

La première séance académique de l'année 2024 qui s'est tenue mardi 9 janvier a permis d'apprécier les conditions de confort que cette avancée a offertes aux académiciens qui expriment toute leur gratitude à l'Association des Amis de l'Académie !

Bernard Mille
Président de l'Académie



Académie des sciences, agriculture, arts et belles lettres d'Aix

7. *La LIBERTÉ ÉCONOMIQUE, une ÉVIDENCE NATURELLE* *par Pierre Dussol*

Dans le discours ambiant « républicain », il ne viendrait à l'idée de personne de revenir sur le premier terme de la devise de la République française, « liberté », de pensée, d'opinion, de religion... et l'on voudrait que la liberté économique soit la seule qui ne soit pas reconnue ? La raison est peut-être l'existence des coalitions évoquées ci-après.

La prééminence de la *liberté économique*, appelée « Libéralisme » économique, est une forme simple d'organisation de la société. Cela provient de l'observation récurrente que les « organisations spontanées » harmonisent mieux les relations entre les hommes que les systèmes imaginés par des « experts ». Il part du comportement réel de la plus petite des minorités, la *personne humaine*. Libre d'exercer ses capacités, la personne est responsable des conséquences de ses actes, en bien quand elle réussit par ses talents et en moins bien si elle commet des erreurs.

La « simplicité spontanée » n'est pas l'absence de règles, bien au contraire. Le libéralisme a été conceptualisé au début par des moralistes comme Mandeville et Adam Smith. Comme dans tout « jeu » il faut des règles et des arbitres. La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres. C'est une prescription parfaitement libérale.

La liberté économique, naturelle ? Oui, parce que le libéralisme prend en compte le comportement des personnes réelles et non transformées par la société, genre « homme nouveau » que prétendent construire certains systèmes délirants. Oui, la majorité des personnes veut satisfaire ses propres besoins et ceux de sa famille avant de penser aux autres. Oui, chacun préfère travailler pour lui-même que pour « la société » ou « l'intérêt général ». Oui, chacun préfère être reconnu et correctement rémunéré que mal payé et méprisé. L'instinct de propriété, quoique l'on en pense, est aussi un trait commun aux humains, d'autant que la propriété est le résultat de l'exercice des talents eux-mêmes essence de la personne humaine.

De même, dans le monde réel, on ne peut consommer que si l'on a produit, et produire demande des efforts productifs. Ces efforts productifs sont consentis s'il y a motivation par une gratification monétaire ou non. En effet « les hommes sont ainsi faits que les incitations les incitent ».

Peut-être ceci paraîtra-t-il « conservateur » à certains qui voudraient que les hommes soient différents de ce qu'ils sont. Le dévouement à la collectivité, et le désintéressement existent après tout.

Certes, mais est-il réaliste de croire que tout le monde est ainsi constitué ? Ces comportements désintéressés sont rares (on peut les trouver dans des ordres religieux ou dans des familles), ou alors se multiplient pour de courtes périodes exceptionnelles par exemple quand « la patrie est en danger ». Il ne faut pas en faire une généralité. Ce serait utopique et une utopie est littéralement un lieu qui n'existe pas.

Pour les utopistes, bâtisseurs en chambre de la « société idéale », la réponse est qu'il suffit de changer l'homme de gré ou de force, de sorte que comme le résume Thomas Molnar : « Tous les auteurs utopistes sont d'accord quant à la nécessité d'exterminer les résistants »¹⁰

Une version « modérée » est celle que montre Bakounine¹¹ critiquant la société voulue par Marx : « Le soi-disant *État populaire* ne serait ainsi que le despotisme exercé sur les masses par une nouvelle aristocratie de vrais ou prétendus savants. Puisque les masses ne possèdent pas de culture, elles seront soulagées du fardeau du gouvernement et seront parquées dans les écuries du gouvernement. »

Ce n'est pas davantage « naturel » non plus.

« Exterminer ou parquer » voilà qui ne relève pas de l'humanisme, évidemment, mais de la nature non plus.

Rien de moins naturel donc dans tout cela, mais il y a pire. Quel humain peut avoir la prétention de se croire à l'égal des dieux eux-mêmes - le Christ, Allah ou Jupiter- et capable de changer l'homme ? Pour certains il n'y a qu'un mot : « c'est diabolique ! »

Pour les croyants il s'agit là d'une hérésie, quel que soit le dieu auquel on pense. Aucune religion n'a prétendu que l'homme soit un dieu ou puisse le devenir.

Pour tout le monde, y compris donc les non croyants, il s'agit d'une prétention, une « prétention fatale ».

La liberté économique est-elle naturellement efficace ? Elle l'est parce que chaque personne est la mieux placée pour savoir où est son intérêt et donc motivée pour agir dans son sens, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne se trompe jamais. Dans une société libre, elle concourt sans le vouloir à agir pour le bien des autres. Le boulanger a intérêt à faire du bon pain, pour le vendre et gagner de l'argent, et ce faisant il agit pour le bien des clients, indifférents à ses motivations, et à ses idées politiques ou religieuses, pourvu que le pain soit bon. Il pourrait dire à ses clients : « *mon* intérêt est de *vous* satisfaire ».

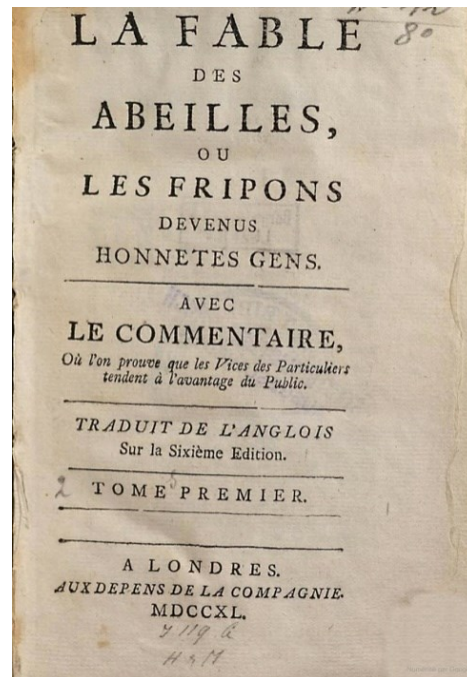


¹⁰ Thomas Molnar : « L'utopie, éternelle hérésie ». Ed Beauchesne 1973, page 226
L'auteur recense de nombreuses propositions « utopistes » aussi exterminatrices.

¹¹ Mikhaïl Bakounine : « L'État et l'anarchie ». 1873- in Encyclopédie Larousse.

Le comportement du boulanger est-il «moral»? Peu importe puisque son résultat est le bien collectif. Au XVIII^e siècle un moraliste, Bernard de Mandeville, allait plus loin et concluait sa fable des abeilles : «Vices privés, bien public» et plus tard Stuart Mill écrivait que la liberté individuelle est surtout bonne pour la société tout entière, davantage que pour les individus.

Cette organisation est-elle «juste»? Si le critère du «juste» est le respect des personnes, il est clair que oui. Un «droit de l'homme» tout à fait fondamental est celui de s'exprimer par ses talents sans nuire aux autres. Cette liberté économique conduit à proposer ses produits et services, et à s'enrichir s'ils sont appréciés par les clients.



Chacun doit donc pouvoir bénéficier du fruit de son activité, d'où le droit de propriété privée et le caractère tout à fait inapproprié de la redistribution des revenus par la violence politique : impôt progressif, ou droits de succession par exemple. Celle-ci est contraire aux droits de l'homme et inefficace, car démotivante. La propriété est le prolongement des talents et les talents sont l'essence de la personne.

Il est d'ailleurs un «droit de l'homme» qui n'est pas contesté, c'est celui du consommateur de choisir ce qu'il préfère et celui de l'épargnant de rentabiliser et de protéger son épargne.

Vous aurez compris que cela conduit logiquement à la concurrence qui révèle les talents et d'où sortent les meilleurs dans leur catégorie.

Face à cela, il arrive que certains refusent les conséquences de cette liberté : si les consommateurs peuvent choisir, donc accepter ou refuser un produit, pourquoi les producteurs ne pourraient-ils choisir librement leurs employés ?

Pourquoi les investisseurs ne rechercheraient-ils pas la rentabilité puisque les épargnants ont le droit de vouloir une rémunération de leur épargne ?

Comment peut-on vouloir exporter sur les marchés étrangers et protéger son propre marché de la concurrence étrangère ?

Peut-on vouloir davantage de prélèvements publics et s'étonner de la diminution de la motivation au travail ?

Il existe donc beaucoup de « libéraux » qui s'ignorent. En font partie tous ceux qui entendent acheter librement y compris des produits étrangers, qui entendent voyager où ils veulent, y compris avec des compagnies « low cost », qui sont heureux de payer moins cher leur abonnement téléphonique, qui cherchent à gérer au mieux

leur épargne et entretiennent leur patrimoine, qui préfèrent nourrir leurs enfants que ceux des autres, qui aiment mieux dépenser eux-mêmes leurs revenus que payer des impôts. La liste pourrait s'allonger.

Il existe aussi des « anti-libéraux » dont le choix n'est pas dû à l'ignorance, mais au contraire à la très bonne connaissance de ce que serait une Économie libre. Ils savent bien qu'il leur faudrait justifier leurs revenus par une compétence et une activité au service des autres. Ils seraient jugés sur un marché où contribution et rétribution sont les deux faces d'une même réalité. Les anti-libéraux les plus conséquents ont bien compris le fonctionnement de l'Économie libérale et donc ils la refusent. Ils ont bien compris qu'ils n'auraient pas de place dans un monde où tout un chacun serait apprécié en fonction de ses compétences.

Alain Peyrefitte¹² nous rappelle que Schumpeter déjà l'avait écrit, dans *Capitalisme, Socialisme et Démocratie* (Ed Payot, page 153.)

« La promotion entrepreneuriale garantit le rendement des individus sélectionnés, en combinant sélection et impulsion » (commentaire d'Alain Peyrefitte, op cit, pages 368-369).

Schumpeter : « L'homme qui accède jusqu'à la classe des entrepreneurs puis s'élève à l'intérieur de celle-ci est un homme d'affaires capable ; il a des chances de s'élever dans l'exacte mesure justifiée par ses dons, pour la simple raison que, sur le plan capitaliste, accéder à une position et réussir dans cette position sont synonyme. Une telle donnée de fait, si fréquemment laissée dans l'ombre en raison des réflexes d'autodéfense des "ratés" intéressés à la dénier (souligné par Schumpeter), présente, pour apprécier la société et la civilisation capitalistes, beaucoup plus d'importance que tout ce que l'on peut tirer de la théorie pure du mécanisme capitaliste. »

Ces antilibéraux se présentent souvent comme des défenseurs de la morale contre les appétits matérialistes. Cela relève chez certains d'une composante caractéristique qui les porte à imposer leur vision propre, au besoin par la violence. Von Hayek l'a fort bien décrit dans *La présomption fatale*¹³. L'ouvrage est d'ailleurs sous-titré : « les erreurs du socialisme ».

Comme le disait si bien Alfred Jourdan, « Ou l'on est économiste ou l'on est socialiste. »

Pour autant les actions de la catégorie des « intéressés » à l'absence de liberté économique ne vont pas dans le sens de l'intérêt de la société : elles la rendent moins efficace, plus pauvre, plus injuste.

Tous les pays émergents qui émergent véritablement ont compris cela : on y observe que l'application du principe de l'économie de marché est la plus efficace.

Refuser d'admettre ce constat est une posture suspecte de cacher la défense d'intérêts peu honorables : ceux des « ratés » décrits par Schumpeter peut-être.

Certes échouer peut n'être pas déshonorant. Mais de là à considérer l'échec comme une valeur, et l'envie comme ayant force de loi, il y a un grand pas à ne pas franchir. Si l'échec vient de la paresse et de la malhonnêteté, il n'a pas à être valorisé. Il ne faut tout de même pas que « *les mauvaises mœurs soient naturalisées dans les lois* » comme l'écrivait Portalis avec réprobation.

¹² Alain Peyrefitte : « La société de confiance », Ed Odile Jacob 1995, pages 368-369

¹³ Friedrich Von Hayek : « The fatal conceit », Ed Bartley 1988.

Observons ensuite avec Dostoïevski qu'il n'y a pour cette catégorie des intéressés à l'échec qu'un pas à franchir pour se soumettre à la servitude.

Dostoïevski suggérait en effet que certains se complaisent dans la servitude en faisant dire au Grand Inquisiteur dans les Frères Karamazov : « ... et ils accepteront avec joie notre jugement, car il leur épargnera le grave souci et les horribles supplices du choix personnel et libre qu'ils connaissent aujourd'hui ». ¹⁴

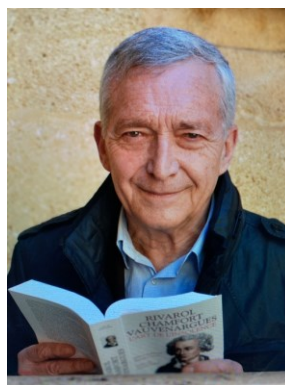
Ceci est extrait d'un roman, mais n'est inscrit clairement – autant que je sache – dans aucune constitution politique connue et même la « dictature du prolétariat » a toujours été présentée comme une voie de liberté.

Si cependant, « les mauvaises mœurs sont naturalisées dans les lois », il en est qui en profitent clairement : ce sont les membres de la troisième catégorie d'antilibéraux, les « professionnels » de la politique dont le fonds de commerce est constitué des électeurs venant des deux catégories précédentes. Ils ont bien compris que s'il n'y avait pas de personnes en situation d'échec, ils n'auraient que fort peu d'électeurs. Les personnes ayant réussi dans leurs études et s'épanouissant dans leur vie professionnelle et familiale ont fort peu de chance de voter contre la liberté. Les politiciens socialistes - par définition hostiles à la liberté économique - justifient et valorisent l'échec en lui trouvant toutes les excuses « c'est la faute de la société », et font voter des lois qui pérennisent les droits des médiocres. Toutes ces rancœurs « s'accumulent dans le grand bassin du socialisme », a écrit Wilhelm Röpke.¹⁵

Autre résumé très éclairant : « *lorsque la jalousie ressentie par les médiocres se transforme en système social, grâce à des lois faites exprès, nous sommes en présence d'une société socialiste* », a écrit l'économiste Gregor Muldon¹⁶.

Pour résumer, les libéraux ont du mal à comprendre pourquoi on qualifie de « doctrine » ce qui n'est que déduction logique à partir de la réalité des choses et des hommes... Il s'agit de tirer les conséquences de l'observation de ce qui est. D'ailleurs le libéralisme présente l'Économie comme relevant de la logique et de la psychologie davantage que de l'arithmétique ou de la politique. **Est-ce une « doctrine » que d'accepter le réel ?**

Pierre Dussol
Professeur honoraire
de Sciences économiques
Aix-Marseille-Université



¹⁴ Fédor Dostoïevski : *Les frères Karamazov*. Ed Poche. Pages 296-297.

¹⁵ *The Economics of the Free Society* (Chicago : 1963 dernière édition : Libertarian Press 1994).

¹⁶ Auteur personnellement bien connu de l'auteur de cet article.

8. *ANDRE SAUZE par Jean-Louis Charlet*

Petit fils de Lucien Sauze qui dans les années 1920 avait offert à notre Académie la bibliothèque numismatique de Laugier, dont plusieurs des beautés vous ont été présentées dans nos *Échos* et qui fera l'objet de ma communication le 26 mars prochain, André Sauze avait donné aux *Échos* deux contributions très appréciées sur la vie aixoise (le passage Agard et les « bêtes » du carnaval aixois). Il nous a quittés en octobre en laissant une biographie de ce grand-père Lucien. Grâce à son fils François, nous pouvons honorer sa mémoire.

Né à Alger en 1931, André Sauze réussit le Concours des Arts et Métiers et entre à l'École d'Aix en 1950, à la suite de son père André en 1914, son oncle Marcel en 1923, et, en 1872, son grand-père Lucien, membre associé et bienfaiteur de notre Académie, qui fut aussi professeur de chimie et de comptabilité dans cette même école. De retour à Alger en 1955, il met au point un frigo solaire sur les toits de la faculté. Après son service militaire à Brest et Toulon dans le EOR Marine, il retourne en Algérie en 1959 avec son fils François et sa fille Marianne et entre dans l'entreprise de mécano chaudronnerie de son père. La devise de cette entreprise était « Sauze fait ce que les autres ne font pas ». Il rentre en France en 1962 et recueille ses parents en 1964.

Il trouve un emploi au CEA de Cadarache. Il y restera trente ans s'occupant des services généraux et de la maintenance des bâtiments, puis d'installations expérimentales hydrauliques non nucléaires. Il aimait raconter qu'il faisait de l'eau chaude à 400 degrés. Finalement, il dirigea le laboratoire d'essai de matériel utilisant l'énergie solaire, en expliquant à la direction du CEA qu'à Cadarache on avait moins d'experts qu'à Saclay, mais qu'au moins on avait du soleil. Cela lui vaudra de participer à de nombreux colloques, de l'Ouzbékistan à Tahiti, en passant par le Japon. En 1978, son fils François entre aussi à l'École des Arts et Métiers.

En 1991 il fait construire une maison à La Seyne où il aime à passer les étés. Retraité en 91, il continue de plus belle à suivre les activités de l'École des Arts et Métiers d'Aix : il coordonne les festivités du cent-cinquantième de l'École d'Aix au cours desquelles il obtient la participation d'Alcide Kacou, ancien élève de cette École et ancien ministre de Côte d'Ivoire. Il fait baptiser le rond-point d'accès à l'autoroute du nom de son grand-père : rond-point Lucien Sauze. Il fonde l'École Nationale d'Aïkido dans les locaux d'une ancienne auberge à Bras dans le Var ; il continuera ses activités dans ce club d'Aïkido et passera son 5^e dan. Toujours auprès de l'École d'Aix, il prend en charge la « Promotion du Métier d'Ingénieur », ce qui lui vaudra d'être décoré Chevalier, puis Officier des Palmes Académiques en 2006.

Il profite de ces douces années pour écrire de nombreux documents aussi variés que documentés :

Un memento d'énergie solaire

Un livret pour le cent-cinquantième de l'École d'Aix

Une correspondance avec Amélie Nothomb

Un recueil des Gadzarts célèbres

Une lettre à Maître Capelovici pour lui suggérer de jouer avec des chiffres romains et des lettres grecques

Un diaporama sur les « Bêtes du Carnaval d'Aix » (voir *Les Échos* 41)

Et un premier avril, un tract pour s'opposer à la mise en sens unique du Passage Agard, qui lui valut un article dans le journal (voir *Les Échos* 38).

Il tente d'apprendre l'italien, l'espéranto, le russe, l'arabe, le japonais, le portugais, l'allemand, le magyar... Il s'était fait aussi une spécialité dans le tracé des cadrans solaires : équatorial, vertical déclinant, polaire ou analemmatique. Sa dernière réalisation avec l'aide de la Direction, du personnel de l'École et des élèves a été la construction d'une copie de la fontaine d'Albertas dans la cour de l'École d'Aix.

Ces dernières années il restait à la maison, entouré des siens, ses cinq petits-enfants, et ses trois arrière-petites-filles. Il avait participé, heureux, aux 90 ans de son épouse au Country Club.

Parmi les quelques ouvrages de Laugier conservés par la famille Sauze, on note un magnifique Armorial dessiné par Laugier, dont François Sauze nous autorise à reproduire ici un spécimen.



Notice de François Sauze adaptée par Jean-Louis Charlet

9. PROGRAMME des COMMUNICATIONS de l'ACADÉMIE d'AIX au 2^e TRIMESTRE de l'ANNÉE ACADÉMIQUE 2023-2024

17

Mardi 9 janvier

17 h Séance ordinaire, communication de M. Jean-Marie Roux :
Un fou de patrimoine : Marcel Provence.

Mardi 16 janvier

17 h Séance ordinaire, communication de M. Gilles Bonnaud :
La France et les lieux saints chrétiens de Jérusalem : les origines du statu quo.

Mardi 23 janvier

17 h Séance ordinaire, communication de M. Albert Giraud :
Un mille et unième visage d'Aix-en-Provence : M. X...

Mardi 30 janvier

17 h Séance ordinaire, communication de M. Christian Dureuil :
Un procès politico-religieux au Parlement d'Aix : l'affaire des jésuites.

Mardi 6 février

17 h Séance ordinaire, communication de M. Alain Veron :
Le Tambora, un volcan qui a fait l'histoire.

Mardi 13 février

17 h Séance ordinaire, communication de M. Jean Donnadiou :
Un voyage en Orient d'Etienne Sabatier-Desarnaud, de Stamboul à Bokhara (1891).

Mardi 20 février

17 h Séance ordinaire, communication de M. Louis Dubouis :
Quels droits pour la fin de vie ?

Mardi 12 mars

17 h Séance ordinaire, communication de M. Hirotaka Ogura :
François Michel, maréchal-ferrant de Salon-de-Provence.

Mardi 19 mars

17 h Séance ordinaire, communication de Mme Brigitte Lam :
Autour de la décollation de Saint-Paul. Polémiques et restauration.

Mardi 26 mars

17 h Séance ordinaire, communication de M. Jean-Louis Charlet :
La bibliothèque numismatique de Joseph Laugier offerte à l'Académie par Lucien Sauze.

¹⁷ Les séances ordinaires du mardi sont réservées aux seuls membres de l'Académie et à leurs invités.

10. *Travaux de l'Académie : Le DOYEN CABANTOUS (1812-1872), JURISTE RECONNU, ACADÉMICIEN CONTESTÉ, PIONNIER de l'ENSEIGNEMENT de l'ÉCONOMIE*

Le mardi 21 novembre 2023, l'Académie a entendu M. Jean-Yves Naudet donner sa communication *Le doyen Cabantous (1812-1872), juriste reconnu, académicien contesté et pionnier de l'enseignement de l'économie.*

Résumé de Marie-Clotilde Escalle

Louis Pierre François Cabantous est né le 19 janvier 1812 à Limoges. Fils du doyen de la faculté des lettres de Toulouse, Louis Cabantous étudie dans cette ville les lettres, puis le droit, et après son passage à la Faculté de droit de Paris et à celle de Dijon, il devient, en 1843, professeur titulaire de droit administratif à la faculté d'Aix. Il occupe cette chaire jusqu'à sa mort en 1872. Son ouvrage majeur s'intitule *Répétitions écrites sur le droit public et administratif* (contenant l'exposé des principes généraux, leurs motifs et la solution des questions théoriques). Devenu doyen de la faculté d'Aix, Louis Cabantous loue la position de cette faculté : « Par sa proximité avec Marseille, entre l'Occident et l'Orient, et à portée de l'Algérie, elle a un caractère en quelque sorte international et cosmopolite, qu'aucune autre, dans les départements, ne possède au même degré. » En tant qu'avocat au barreau d'Aix, dont il fut d'ailleurs bâtonnier, il intervient en 1867 dans le célèbre dossier pour MM. de Clapiers contre MM. d'Isoard. Celui-ci, ayant acheté la terre de Vauvenargues, prétendait en porter le nom. Cabantous et ses confrères défendirent l'idée qu'il s'agissait d'une usurpation.

S'il fut un juriste reconnu, Louis Cabantous fut un académicien contesté. Il est élu titulaire de l'Académie en 1858 et président en 1861. Un épisode houleux marque son mandat. Mistral est élu membre correspondant de l'Académie en 1863. Cabantous l'y reçoit en ces termes : « Vous avez accompli, Monsieur, une œuvre difficile et glorieuse en élevant l'idiome populaire de votre pays natal au niveau des langues les plus littéraires... L'Académie se féliciterait si en saluant en vous le premier des poètes provençaux elle pouvait vous déterminer à devenir bientôt un des premiers poètes français ! »

Bonnafous et Jean-Baptiste Gaud défendirent le parti du provençal (Il n'en sera pas de même de la Troisième République très répressive vis-à-vis des langues régionales). Cet épisode n'empêcha pas Louis Cabantous d'être très actif à l'Académie et de s'illustrer par de remarquables communications : *Relation d'une fête universitaire à Aix en 1687 ; L'union de la littérature et de la bienfaisance ; L'influence des institutions administratives sur le caractère et la destinée des peuples*. En outre, Louis Cabantous favorisa l'élection à l'Académie de Gaston de Saporta, en 1866.

L'académicien Louis Cabantous fut enfin un pionnier dans l'enseignement de l'économie politique dont il assura un cours à Aix de 1843 à 1847, bien avant que cette matière ne devienne obligatoire en 1977. En 1867, c'est à lui qu'est confié officiellement cet enseignement alors reconnu par le ministère. « Ses leçons attiraient et retenaient les auditeurs les plus intelligents ». Trois de ses textes nous sont parvenus : *Instructions pratiques sur la loi du 22 mars 1841 relative au travail*

des enfants dans les manufactures, un rapport sur la question du rétablissement de l'échelle mobile en matière de céréales (il s'agit des droits de douane, aussi bien à l'importation qu'à l'exportation, et donc d'une mesure protectionniste à laquelle l'Académie était plutôt favorable); *L'ami des hommes et les économistes grands seigneurs* (Il s'agit d'exposer l'originalité et la portée des idées économiques du marquis de Mirabeau).

La faculté de droit, l'Académie, et l'enseignement de l'économie politique furent ainsi les trois domaines où s'exprima la forte personnalité de Louis Cabantous, parfaitement mise en lumière par le conférencier pour le plus grand intérêt de l'auditoire.



Jean-Yves Naudet



Marie-Clotilde Escalle

11. AMIS de l'ACADÉMIE et du MUSÉE ARBAUD : l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 17 janvier 2014

Une année pleine d'activités
... et il y en aura encore plus en 2024.

Le jeudi 12 janvier 2023 s'était tenue la précédente assemblée générale, ce mercredi 17 janvier voici celle de 2024. Que d'événements se sont passés en une année !

Comme le président le rappelle ce n'est pas avec un bilan que l'on fait rêver, mais ce soir-là il ne s'agit pas de rêver, mais de revivre ensemble plein de bons moments. Et s'il fait chaud dans la salle des réunions et dans celle à côté où va ensuite se dérouler le cocktail, c'est parce que les *Amis de l'Académie* ont offert et installés à l'Académie d'Aix six radiateurs électriques performants de dernière génération.



L'assemblée générale, hôtel Arbaud

Voici revécue l'ANNÉE 2023 :

- Lundi 27 février, visite particulière guidée de la Fondation Vasarely par le petit-fils du fondateur Pierre Vasarely lui-même.
- Samedi 4 mars, Sur les traces de Paul Cezanne à Bibémus avec le peintre Jacky Chabert.
- Jeudi 27 avril. L'Académie et l'hôtel Arbaud racontés par Jean-Pierre Centi, avant que Jean-Claude Gautron ne fasse revivre Vincent Van Gogh.
- Vendredi 12 mai, sous la conduite du maître des lieux, Vianney d'Alençon en personne, visite de l'ensemble du château de La Barben et projection du son et lumière sur l'épopée napoléonienne.
- Jeudi 25 mai, réception au château de Lourmarin par Max Michelard, le président de la Fondation. Avec talent il fait revivre le père fondateur Robert Laurent-Vibert qui avait légué son château à l'Académie d'Aix.
- Jeudi 8 juin, remise des prix littéraires des Amis de l'Académie à l'hôtel du Roi René. Les lauréats 2023 sont Jean d'Aillon, prix du roman historique pour « La rançon du roi Jean » suivi de « Les assassins d'Etienne Marcel » publiés chez Robert Laffont et Rémi De Gaulle, petit-neveu du général, prix du premier roman pour « Mort de peine » publié aux éditions Le poisson volant. Elisabeth Marchessaux en profite pour rappeler la philosophie des prix des Amis de l'Académie : mettre en valeur les auteurs provençaux en général et aixois en particulier.
- Samedi 17 juin, dans le jardin de l'hôtel Arbaud, séance de dédicaces pour les lauréats des prix de l'Académie et des prix des Amis de l'Académie. Pour l'occasion, le jardin a été remis en état et la volière, les portes et les volets repeints par les Amis.
- Dimanche 25 juin, le coup d'éclat de la saison : concert au château de La Mignarde aux Pinchinats. Récital Léa César accompagnée par Frédéric Isoletta sur le clavecin XVIII^e siècle de Michel Chaillan. À ce même clavecin, récital du jeune prodige de 14 ans : Ambroise Caurant-Martial et pour couronner le tout une conférence de Jean-Louis Charlet sur l'abbé Rive, révolutionnaire et libertin. Il a fait enlever à La Mignarde, Pascalis, le parlementaire aixois avant de le faire exécuter cours Mirabeau.
- Samedi 16 septembre, concert de rentrée aux Oblats : Violon/violoncelle, Valentine Boonen/Arthur Colin, une initiative signée Pâquerette Benmoura.
- Mardi 10 octobre, visite approfondie du Musée provençal de Château-Gombert à Marseille sous la conduite de son conservateur en personne, l'académicien Alexandre Mahue.
- Samedi 14 octobre, journée de rentrée de l'Académie à Lourmarin. Les Amis ont été conviés à vivre et revivre « la Provence au fil de l'eau ».

- Samedi 4 novembre : un miracle au domaine de Camaissette à Éguilles. Olivier Naslès a parlé sans interruption pendant presque deux heures et le public en redemandait. Il est vrai que grâce à lui on a revécu toute l'histoire du vin en Provence... Récit suivi d'une dégustation, évidemment.
- Dimanche 19 novembre, un autre miracle : le piano des Forbin ressuscité par Michel Chaillan. Construit en 1830, ce piano est resté sans bouger jusqu'en 2012 au 40 cours Mirabeau. Racheté donc par Michel Chaillan, restauré, classé monument historique grâce à lui, il a rejoué pour la première fois en public pour les Amis de l'Académie sous le toucher de Yukie Yokoyama et Juliette Nigoghossian, élèves de Rémy Cardinale.
- Samedi 2 décembre, à l'hôtel Arbaud, rencontre avec les écrivains aixois, et visite d'une partie de la fabuleuse bibliothèque de l'Académie sous la conduite plus qu'appréciée de sa conservatrice Dominique Mazel. L'assemblée a décidé que cette *Rencontre* serait renouvelée cette année-ci. Ce sera le samedi 30 novembre. À propos de livres, signalons que les ouvrages d'*Académie d'Aix éditions* sont toujours disponibles, notamment : *Mille visages d'Aix* et *Aix à la belle époque*.

RAPPORT MORAL : approuvé à l'unanimité.

FINANCES : en excellent état

C'est alors au tour du trésorier Pierre Dussol de présenter les comptes des Amis de l'Académie. Bonne nouvelle, ils sont bons : 13 065,00 € de recettes, 11 423,51 € de dépenses, soit un solde positif de 1 641,49 €. Pierre Dussol a ensuite détaillé le prix des heures passées par les bénévoles au service des Amis de l'Académie. Il est arrivé à la somme plus que confortable et tout à fait exacte de près de 50 000 €.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité.

ÉLECTIONS :

Les candidats à la présidence des Amis de l'Académie sont alors invités à se faire connaître. Aucune candidature ne se faisant jour, Jacques Maleyran présente donc à nouveau la sienne. Élection à l'unanimité.

Sont ensuite élus, également à l'unanimité : Pierre Dussol trésorier, Christian Pastore secrétaire. À signaler que Christian Pastore, absent ce soir-là pour cause de maladie, a été vivement applaudi par tous qui savent tout ce qu'il fait pour l'association. Et avec quel talent.

Innovation : deux postes de vice-présidents ont été pourvus pour la première fois. Ont été élus Elisabeth Marchessaux et Michel de Casanove.

Le Conseil d'administration est composé de cinq membres de droit : Bernard Mille président de l'Académie, Jean-Pierre Centi et Dominique Mazel vice-présidents, Frédéric Couffy secrétaire perpétuel et Jean-Marc Jarry trésorier.

À côté d'eux, non soumis à élection, ont été élus Mmes Martine Duyé, Marylène Lapeyrère, Diana Pelletier ainsi que MM. Jean-Louis Charlet, Jean-Yves Naudet, Denis Tramier.



AMIS de l'ACADÉMIE, PROGRAMME 2024 :

Les prix littéraires des Amis de l'Académie seront bien sûr toujours attribués et toujours au mois de juin, à l'hôtel du Roi René et cela sous la conduite d'Elisabeth Marchessaux. Les remises des prix seront suivies d'une séance de dédicaces dans le jardin de l'hôtel Arbaud.

Les « Dimanche à la campagne » : un concert, une conférence et un dîner se poursuivront. En mai à la bastide de Violaine, en juin à La Mignarde et en juillet au château de Lenfant.

Concerts bien sûr à l'hôtel Arbaud, mais aussi aux Oblats et à l'hôtel des Augustins auprès de Corinne Mangin-Legras qui, ne l'oublions pas, en son temps a aidé l'association à naître.

Des visites aussi comme naguère au Museon Arlaten, Château-Gombert, ou La Barben. Comme d'habitude les lieux devront être originaux.

Bien sûr sera renouvelée « La rencontre des écrivains aixois ». La date 2024 sera le 30 novembre ainsi que cela vient d'être voté. Se poursuivront aussi les visites de la bibliothèque ce jour-là, mais aussi tout au long de l'année.

Une innovation : en liaison étroite avec l'Académie, son président Bernard Mille, son conservateur Bernard Terlay et la conservatrice de sa bibliothèque Dominique Mazel, ouverture du Musée Arbaud organisée par les Amis de l'Académie lors des Journées du patrimoine.

Quant aux *Échos de l'Académie*, avec son rédacteur en chef Pierre Nalin, nous publierons un best of (en bon français : un choix des meilleurs articles) sur papier, dans un livre publié en juin par *Académie d'Aix Éditions*.

Autre projet en cours : le *Concours de Nouvelles* à destination des lycéens. Le but est de promouvoir la littérature et d'encourager à écrire les jeunes talents en l'occurrence les lycéens aixois de seconde. Opération conjointe Académie/Amis de l'Académie dotée de 300, 200 et 100 € de prix.

Et puis, et ceci est déjà en route, *Le jeudi à l'Académie*. Une conférence suivie d'une dégustation de vins, bien sûr des coteaux d'Aix. N'oublions pas que l'Académie d'Aix est aussi académie de l'agriculture... !

● DATES à retenir :

Une nouvelle activité de l'Académie et des *Amis de l'Académie* vous est proposée : une conférence donnée le jeudi à 18 h, au musée Paul Arbaud.



Participation aux frais : 5 €

- Jeudi 25 janvier : Raphaël, le génial peintre de la Renaissance et ses rapports avec son mécène Agostino Chigi. Conférence d'Amélie Ferrigno.
- Jeudi 1^{er} février : L'Ukraine et les risques liés à ses centrales nucléaires. Conférence de Bruno Sicard et vins du château du Seuil.
- Jeudi 8 février : Les neuf agrandissements d'Aix des Romains à nos jours. Conférence de Pierre Dussol et Michel de Casanove.
- Jeudi 15 février : Le concerto dans la musique baroque. Conférence largement illustrée musicalement de Martine Honorat et vins du château Virant.
- Jeudi 22 février : l'orgue à travers le temps, de son invention au III^e siècle jusqu'à nos jours. Conférence de Jean-Claude Langain.



Le peintre Raphaël et Agostino Chigi

À l'origine de chefs-d'œuvre
de la Renaissance

Conférence d'Amélie Ferrigno

Chercheuse en histoire de l'art italien du XVI^e siècle
Bibliothécaire au musée bibliographique Paul-Arbaud

Depuis son arrivée à Rome en 1508, le parcours du peintre Raphaël est étroitement lié à celui d'Agostino Chigi, riche banquier et mécène. Le rapprochement des deux hommes, tant sur le plan professionnel qu'amical, et jusque dans la mort, laisse supposer que sa carrière romaine (peintre de la villa Farnesina, chargé de la décoration des appartements privés du pape au Vatican, architecte de Saint-Pierre, conservateur des antiquités de Rome...) se soit largement déroulée sous la protection du banquier. Les relations entre le peintre et son mécène nous révéleront aussi certains aspects de la personnalité de Raphaël que l'on redécouvrira en même temps que sa peinture.

Jeudi 23 novembre 2023, 17 h, Musée Arbaud
2a, rue du 4-Septembre, Aix Participation aux frais : 5 €

LES JEUDIS DE L'ACADÉMIE



Le peintre Raphaël et Agostino Chigi

À l'origine de chefs-d'œuvre
de la Renaissance

Conférence d'Amélie Ferrigno

Chercheuse en histoire de l'art italien du XVI^e siècle
Bibliothécaire au musée Paul Arbaud

Jeudi 25 janvier 2024, 18 h
Musée Arbaud
2a, rue du 4-Septembre, Aix

Participation aux frais : 5 €

Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix
Musée Bibliographique Paul-Arbaud
2a, rue du 4-Septembre
13100 Aix-en-Provence

Tél. 04 42 38 38 95
academiedaix@gmail.com

L'assemblée générale s'est achevée par un concert plus qu'original : Christophe Bernard a fait découvrir un *luth* Renaissance et un *théorbe* baroque, instrument à 6 + 2 + 6 soit 14 cordes aux graves impressionnant et aux aigus qui le sont presque autant.



Instrument solo, mais aussi parfait pour l'accompagnement et ce soir-là pour accompagner notre confrère le baryton Jean-Didier Hannebert chantant en allemand « Bis du bei mir », une œuvre non pas de Jean-Sébastien Bach comme on l'a cru très longtemps, mais de son contemporain Gottfried Heinrich Stölzel et qui se termine par ces mots qui ont clos cette soirée :

*Si tu restes avec moi, alors j'irai avec joie vers ma mort et mon doux repos
Ah ! Comme ma fin serait heureuse, tes jolies, mais fermant mes yeux fidèles*



Pierre Dussol, trésorier



Christophe Bernard et son
luth Renaissance



Jean-Louis Charlet

En attendant, tout le monde est resté bien vivant pour un cocktail agréable qui s'est terminé assez tard. Rendez-vous toute cette année pour nos activités et l'an prochain pour un autre compte-rendu d'assemblée générale. Merci d'avoir pris le temps de nous lire.

Jacques Maleyran
Président des Amis de l'Académie

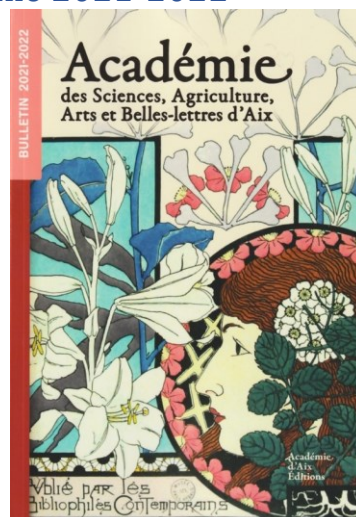


- jmaleyran@hotmail.com



12. **ANNONCES et LIENS UTILES**

- Bulletin de l'Académie 2021-2022



Académie des sciences, agriculture, arts et belles lettres d'Aix

- *Le château de Lourmarin* : <https://chateaudelourmarin.com>



- **ÉCHOS de l'Académie d'Aix, publication/édition : *IMPORTANT!***
 - Eu égard à notre format, nous remercions nos chers contributeurs de ne pas dépasser 3 000 mots [ou 10 000 signes maximum, espaces comprises].
 - Nous les remercions également de s'assurer que les photos, images, illustrations, etc. qu'ils nous transmettent sont bien *libres de droits*.
- Toute reproduction interdite des photos contenues dans chaque numéro des *Échos de l'Académie*. Crédits photo/copyright © : Pierre Nalin, Odile de Pierrefeu, Bernard Terlay
- *Les Échos de l'Académie d'Aix* sont édités et rédigés par l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles lettres d'Aix – Adresse : Musée Paul Arbaud, 2 a, rue du 4 septembre 13100 Aix-en-Provence - Directeur : Bernard Mille - Comité éditorial Jean-Pierre Centi, Frédéric Couffy, Christian Dureuil, Jean-Yves Naudet – Rédacteur en chef/maquette : Pierre Nalin - Académie d'Aix éditions - lettre.academie@gmail.com
- Pour se désabonner des *Échos de l'Académie* : lettre.academie@gmail.com

13. **BON de COMMANDE : 1000 VISAGES d'AIX-EN-PROVENCE**

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE



Vous pouvez aussi utiliser ce Bon de commande :

Mille visages d'Aix-en-Provence - Dictionnaire biographique - Académie d'Aix Éditions

À renvoyer avec votre règlement à : Académie d'Aix, musée Arbaud, 2 a rue du 4-Septembre, 13100 Aix-en-Provence

NOM, Prénom ou raison sociale.....

Adresse

.....

.....

e-mail Tél. :

Je commande :

..... exemplaire(s) à 42 € €

Frais de port : 1 exemplaire = 10 € / 2 ou 3 exemplaires = 15 € €

Autres destinations que la France métropolitaine ou plus d'exemplaires : nous consulter. **TOTAL :** €

Afin d'éviter les frais de port, vous pourrez retirer l'ouvrage au siège de l'Académie d'Aix :

Musée Arbaud, 2 a rue du 4-Septembre, 13100 Aix-en-Provence, Tél. 04 42 38 38 95

Ci-joint un chèque de à l'ordre de : Académie d'Aix

Règlement par virement : IBAN : FR76 1336 9000 1031 0439 0401 725 BIC : BMMMFR2A

Merci d'envoyer un avis de virement à academiedaix@gmail.com

Je désire une facture.



Mille visages d'Aix-en-Provence

